ANNEXE 1

CLAUSE ENVIRONNEMENTALE

I – DECLARATION D'ENGAGEMENT

Je soussigné (nom et prénom)……
agissant en mon nom personnel (1)
agissant en mon nom et pour le compte de la société (1) en tant que (2)

- déclare avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et notamment de son article 1.11.
- s'engage à transmettre au maître d'ouvrage, tous les renseignements relatifs à la mise en œuvre des actions décrites ci-après.
- s'engage sans réserve à ne pas réaliser des interventions qui pourraient nuire au développement durable, dans l'exécution du marché en matière de produits mis en œuvre et de démolition, de traitement des déchets et des conditions d'hygiène tant vis à vis de travaux réalisés que des personnes participant à leur réalisation.

II - MODALITES DE REALISATION

L'engagement environnemental peut être réalisé à différents degrés suivant les engagements énoncés dans le tableau ci-dessous :

1 - Prise en compte des dispositions environnementales sur l'ensemble du process (Bilan des émissions de GES, mobilité, supports respectueux de l'environnement, …)
2 – Réduction de la pollution et nuisances
3 – Provenance et qualité des produits proposés (biosourcés, cycle de vie)
4 - Moyens mis en œuvre pour garantir l'atteinte des performances environnementale et énergétique définies dans les pièces du marché
5 – Traitement et valorisation des déchets et produits de démolition non dangereux, réemploi ou recyclage

6 - Certification ou label attribué à l'entreprise ou aux fournisseurs
7 - Autres actions relatives à la protection de l'environnement ou réduisant l'empreinte environnementale des travaux entrepris ;

Signature de l'entrepreneur ou du mandataire du groupement

(1) Rayer la mention inutile
(2) Préciser PDG, directeur général, gérant…
(3) A compléter